

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association.

Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

NOTE DE POSITION "GRANDS PRÉDATEURS"

- Validée (unanimité).
- Intégration à la Coordination Associative Pyrénéenne pour l'Ours (CAP-Ours) conditionnée à cette note.
- À présenter aux associations pro-loup et pastoralisme pour ajustements.

RAPPEL DES RÈGLES D'ADHÉSION À UNE AUTRE ASSOCIATION

- Validation du CA obligatoire, réciprocité si possible, intérêts communs.

DÉSIGNATION RÉFÉRENTS CIPRA

- Corentin Consigny pour 2026.

RÉFÉRENTS CAMPAGNES / MISSIONS TRANSVERSES

- Espaces protégés / Silence : Paul Bogucki, Marie Sauget, Orlane Sommagio.
- Installations obsolètes : Elisa Flandrin, Philippe Siouffi.
- Changer d'approche : Florent Hours, Sophie Glaser.
- Aménagement : Vincent Vlès, Francis Charpentier.
- Montagne en transition : Corentin Consigny, Véronique Traynard, Ghislaine Tandonnet.
- Vie associative : Etienne Pascal Journet, Thibaud Lebastard.
- Relations internationales : Gwendolyne Peyre.
- Finances / Partenariats : Jean Gaboriau, Jean Dominique Poncet.
- Communication : Philippe Burguière.
- JOP 2039 : Francis Charpentier, Philippe Burguière, JD Poncet.
- Les GT doivent préparer les plans d'action 2027 (validation du CA avant l'été 2026).

ÉQUIPE SALARIÉE

- Validations :
 - Embauche d'une personne pour la communication hors RS (animation confiée à un alternant).
 - Cécile Delaitre à 100 % sur les partenariats + animation de la "Grande Cordée".

CLINIQUE DE L'ÉCOLE DE DROIT DE SCIENCES PO (JETE)

- Projet validé : Transposition de la Convention d'Aarhus (participation citoyenne dans les projets de montagne).
- 1 abstention (charge de travail pour l'équipe salariée soulignée).

PRÉSENTATION TRAVAUX GT EP / SILENCE

- 3 plaintes en cours (moto-cross Puy Mary, Tomorrowland, moto-neiges Alpe d'Huez).
- Étude bruit dans les Vosges restituée.

PRÉSENTATION GT AMÉNAGEMENT

- Enjeux majeurs :
 - Confortement de l'existant (domaines skiables) : travaux massifs pour remontée en altitude + enneigement artificiel (1,1 Md€ dépensés en 2 ans).
 - Immobilier touristique : UTN encore autorisées malgré la sous-occupation.
- Dossiers emblématiques :
 - La Grave (téléphérique pour glacier) : recours en cours.
 - Pyrénées : 4 dossiers (liaisons téléportées, retenue collinaire des Angles).
- Besoins :
 - Plus d'ETP.
 - Meilleure veille terrain.
 - Outils collaboratifs.

PROCHAINES RÉUNIONS

- CA (présentiel) : 31/05/2026.
Horaires : 9h30-16h30 (MNEI Grenoble + visio conférence).